

FORMATION PROFESSIONNELLE



Utilisation de l'homéopathie en grandes cultures biologiques

Date : Mardi 27 février 2024

Châlons-en-Champagne, Marne (51)

Indice de satisfaction des stagiaires : Nouvelle formation

Durée : 7 heures soit 1 jour(s)
Intervenant(s) : Eric Zins, agriculteur bio de la Marne, expert et formateur pour l'homéopathie

Pré-requis : Aucun

	Adhérent	Non-adhérent
Stagiaire contributeur VIVEA	Coût pris en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel	
Stagiaire non contributeur VIVEA	217,00 €	325,50 €
Demi-Tarif	108,50 €	162,75 €

Pour les stagiaires non contributeurs Vivea, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations biograndest.org/se-former

Responsable de la formation : PARANT-SONGY Aurélie
aurelie.songy@biograndest.org
06.88.28.37.68

Objectif de la formation :
1/ Comprendre le principe de fonctionnement de l'homéopathie
2/ Savoir comment utiliser l'homéopathie en grandes cultures : connaître les principaux remèdes utilisables et savoir quand et comment les appliquer.

Méthodes pédagogiques :
Présentation en salle, apport de contenu théorique, exemples d'applications, échanges entre pairs et expertise du formateur.

Moyens d'évaluation :
Questionnaire d'auto-évaluation en entrée et sortie de formation

Programme de la formation :

Date	Lieu	Début	Fin	Contenu
27/02/2024	Châlons-en-Champagne (51)	09h00	17h00	- Présentation générale concernant l'approche agro-homéopathique - Les différentes périodes d'applications. Comment optimiser l'utilisation de l'homéopathie ? - Présentation des différents remèdes : gestion des adventices, gestion des prédateurs, gestion des maladies principales, gestion des problèmes climatiques - Focus sur l'isothérapie - Méthodes d'applications

Repas possible à l'Epicentre des saveurs (restaurant du complexe agricole du Mont-Bernard), à la charge du participant.

Inscription souhaitée avant le 19/02/2024.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.

Association Bio en Grand Est

SIRET : 839 088 085 00031

Déclaration d'activité n° 44540375054 / Préfet Région Grand Est

Retrouvez nos Conditions générales de formation et notre Règlement intérieur en ligne sur biograndest.org/se-former/



Bulletin d'inscription

à la formation : **Utilisation de l'homéopathie en grandes cultures biologiques**

NOM - Prénom :
Mail :
Tél. :
Date de naissance :

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations) :

- chef d'exploitation
 Conjoint(e) collaborateur(trice)
 Aide familiale
 Cotisant(e) solidaire
 Salarié(e)
 Autre – précisez :

Coupon à renvoyer par mail ou courrier avant le 19/02/2024

aurelie.songy@biograndest.org

Bio en Grand Est - Complexe agricole du Mont-Bernard, Bât. France Luzerne, Route de Suippes, 51 000 Châlons-en-Champagne

NB : en cas d'annulation de votre part, des frais de dossier pourront vous être facturés.